

Avis Technique 12 / 09-1565*01 Add

Additif à l'Avis Technique 12 / 09-1565

Système de revêtement de sol désolidarisé constitué d'un complexe de doublage préfabriqué posé flottant et d'un revêtement de sol plastique collé

Loose-laid flooring system consisting of a prefabricated composite lining, laid floating, plus a bonded plastic flooring

Lose aufliegendes Bodenbelagsystem, bestehend aus einem vorgefertigten, schwimmend verlegten Unterbelag und einem darauf verklebten Kunststoffbodenbelag

Systèmes Taraflex System Top Comfort Taraflex System Endurance

Titulaire : Société Gerflor
43, Boulevard Garibaldi
FR-69170 Tarare

Tél. : 04 74 05 40 00
Fax : 04 74 05 41 35
Internet : www.gerflor.com

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le 7 septembre 2012

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de Sol et Produits Connexes » de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné, le 1^{er} décembre 2011, la demande relative aux systèmes « TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT » et « TARAFLEX SYSTEM ENDURANCE » constitués d'un complexe de doublage préfabriqué revêtu d'un revêtement de sol plastique à usage sportif collé ; ces systèmes sont présentés par la Société GERFLOR. Il a formulé sur ces systèmes l'Avis Technique ci-après. Cet Avis est formulé pour les utilisations en France européenne en additif à l'Avis Technique 12/09-1565.

1. Objet de la demande

Le présent additif porte sur l'introduction dans l'Avis Technique 12/09-1565 des revêtements de sol PVC sportifs sur mousse en lés TARAFLEX MULTI-USE 5.0, TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 et TARAFLEX SPORT EVOLUTION associés par collage au complexe de doublage préfabriqué TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT dont la face supérieure est constituée d'un panneau de bois aggloméré. Les appellations commerciales des systèmes auxquels sont associés ces revêtements évoluent comme suit.

1.1 Description succincte

En fonction de l'appellation commerciale de chaque système, les revêtements de sol sportifs associés possèdent les caractéristiques suivantes :

Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 50

Revêtement de sol sportif associé : TARAFLEX MULTI-USE 5.0.

Ce revêtement est la nouvelle dénomination commerciale, sans modification du produit, de l'ancien revêtement TARAFLEX ACTION SPORT 50 décrit dans l'Avis Technique 12/09-1565.

- Épaisseur totale : 5,0 mm ;
- Masse surfacique totale : 4,0 kg/m² ;
- Largeur des lés : 1,5 m.

Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 62

Revêtements de sol sportifs associé : TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2.

- Épaisseur totale : 6,2 mm ;
- Masse surfacique totale : 4,2 kg/m² ;
- Largeur des lés : 1,5 m.

Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 70 ou TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT EVOLUTION

Revêtement de sol sportif associé : TARAFLEX SPORT EVOLUTION.

Ce revêtement remplace l'ancien revêtement TARAFLEX SPORT M PLUS décrit dans l'Avis Technique 12/09-1565.

- Épaisseur totale : 7,0 mm ;
- Masse surfacique totale : 4,6 kg/m² ;
- Largeur des lés : 1,5 m.

1.2 Mise sur le marché

Les produits relevant de la norme harmonisée NF EN 14904 sont soumis, pour leur mise sur le marché, aux dispositions de l'arrêté du 20 juillet 2007 portant application aux revêtements de sol sportifs intérieurs du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié par les décrets n° 95-1055 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi proposé, tel que décrit à l'article 2.1 de l'Avis Technique 12/09-1565.

2.2 Appréciation sur le produit

Cf. article 2.2 de l'Avis technique 12/09-1565, complété comme suit.

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

Le système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT constitué du revêtement de sol sportif collé TARAFLEX MULTI-USE 5.0 a fait l'objet d'un essai de type avec classement C_{fl}-s1 (Rapport de classement européen du LNE n° N020907-DE/3 du 13 avril 2012).

Le système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT constitué du revêtement de sol sportif collé TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 a fait l'objet d'un essai de type avec classement C_{fl}-s1 (Rapport de classement européen du LNE n° L110304-DE/3 du 15 février 2011 valable en pose collée sur support bois avec extension aux supports classés A1_{fl} ou A2_{fl}).

Le système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT constitué du revêtement de sol sportif collé TARAFLEX SPORT EVOLUTION a fait l'objet d'un essai de type avec classement C_{fl}-s1 (Rapport de classement européen du LNE n° L110304-DE/5 du 15 février 2011).

Données environnementales et sanitaires

Il existe des FDES mentionnées au paragraphe C1 du Dossier Technique Établi par le Demandeur. Il est rappelé que ces FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Prévention des accidents et maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les colles et autres produits constituant le procédé disposent de Fiches de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur du produit (ou procédé) sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.22 Mise en œuvre

Cf. article 2.24 de l'Avis Technique 12/09-1565.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

Cf. article 2.3 de l'Avis Technique 12/09-1565.

Conclusions

Appréciation globale

L'aptitude à l'emploi du système, pour le domaine d'emploi visé et dans les conditions décrites, est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 octobre 2014.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12

Le Président
Marc TESTAUD

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en œuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol constitué de panneaux préfabriqués destinés à la pose de revêtements de sol plastiques en désolidarisation du support.

Le système comprend :

- le panneau préfabriqué constitué d'une surface en bois aggloméré (TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT) collée sur une couche médiane en composite renforcé de type nid d'abeille et une sous-couche en mousse de polyuréthane aggloméré ;
- un des revêtements de sol plastiques manufacturés : les revêtements de sol sportifs sur sous-couche alvéolaire ou compact définis ci-après à l'article 2.12 ;
- les colles définies à l'article 4.41 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565 ;
- le cordon de soudure défini à l'article 4.43 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565 ;
- les plinthes définies à l'article 4.51 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565.

1.2 Domaine d'emploi

Le domaine d'emploi et les supports admis sont ceux respectivement décrits aux articles 1.2 et 4.1 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565.

2. Définitions

2.1 TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT

2.1.1 Panneaux préfabriqués

Cf. article 2.11 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565, complété comme suit :

Nature

Panneaux préfabriqués constitués :

- d'une surface en bois aggloméré d'épaisseur 16 mm ;
- d'une couche médiane en polymère composite renforcé d'épaisseur 10 mm ;
- d'une sous-couche en mousse de polyuréthane agglomérée d'épaisseur 12 mm.

Le panneau de surface en bois aggloméré est un panneau CTB-H conforme à la norme NF P 63-203 (réf.DTU 51.3) « Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois » et à la norme NF EN 312.

Aspect

La face supérieure est en bois aggloméré d'épaisseur 16 mm poncé, lisse, usiné avec rainure et languette.

La couche médiane est un panneau de nid d'abeille d'épaisseur 10 mm et de couleur blanche ; elle débordé de 5 cm sur les 2 cotés par rapport au panneau de surface.

La face inférieure est une mousse de polyuréthane de couleur bleue.

Distributeur

Société GERFLOR.

Caractéristiques d'identification

Longueur totale des panneaux : 2,100 m.

Longueur utile des panneaux : 2,050 m.

Largeur totale des panneaux : 1,280 m.

Largeur utile des panneaux : 1,230 m.

Épaisseur totale : 38 mm (± 1 mm).

Masse surfacique totale moyenne : 12,6 kg/m² (± 1 kg/m²).

2.12 Revêtements de sol sportifs associés et appellation des systèmes

Nature et type

Revêtements de sol sportifs vinyliques avec armature sur sous-couche alvéolaire présentés en lés. Les revêtements TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 et TARAFLEX SPORT EVOLUTION sont conformes à la norme NF EN 14904.

Désignations commerciales

- TARAFLEX MULTI-USE 5.0 ;
- TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 ;
- TARAFLEX SPORT EVOLUTION.

Caractéristiques d'identification et d'aptitude à l'emploi

	TARAFLEX MULTI-USE 5.0	TARAFLEX POLYVALENT TARAFLEX MULTI-USE 6.2	TARAFLEX SPORT EVOLUTION
Caractéristiques d'identification			
Épaisseur totale nominale (EN 428)	5,0 mm	6,2 mm	7,0 mm
Longueur des lés (EN 426)	30 ml max	20,5 ml	29 ml max
Largeur totale (EN 427)	1,5 m	1,5 m	1,5 m
Masse surfacique totale moyenne (EN 430)	4,0 kg/m ²	4,2 kg/m ²	4,6 kg/m ²
Caractéristiques mécaniques (pour information)			
Contrainte de traction pour un allongement de 1 % (M1A*)			
sens fabrication	> 160 N/ 5cm	> 160 N/ 5cm	> 160 N/ 5cm
sens transversal	> 120 N/ 5cm	> 120 N/ 5cm	> 120 N/ 5cm
* Déterminée selon les "Directives UEAtc pour l'agrément des revêtements de sol plastiques manufacturés" Cahier du CSTB 2182 de septembre 1987			

Appellation des systèmes

- Revêtement TARAFLEX MULTI-USE 5.0 :
→ Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 50 ;
- Revêtement TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 :
→ Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 62 ;
- Revêtement TARAFLEX SPORT EVOLUTION :
→ Système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT 70 ou TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT EVOLUTION.

3. Fabrication et Contrôles

Cf. article 3 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565.

Le revêtement de sol sportif TARAFLEX MULTI-USE 5.0 bénéficie du marquage CE.

Les revêtements de sol sportifs TARAFLEX POLYVALENT et TARAFLEX SPORT EVOLUTION bénéficient du marquage CE. Ils répondent aux exigences de la norme NF EN 14904 et sont certifiés NF-Sols sportifs.

4. Mise en œuvre

Cf. article 4 du Dossier Technique de l'Avis Technique 12/09-1565.

B. Résultats Expérimentaux

Réaction au feu

- Revêtement TARAFLEX MULTI-USE 5.0 collé sur support bois : Classement C_{fl}-s1.
(Rapport du LNE n° N020907-DE/3 du 13/04/2012)
- Revêtement TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 collés sur support bois : Classement C_{fl}-s1.
(Rapport du LNE n° L110304-DE/3 du 15 février 2011)
- Revêtement TARAFLEX SPORT EVOLUTION collé sur support bois : Classement C_{fl}-s1.
(Rapport du LNE n° L110304-DE/5 du 15/02/2011)

Aptitude à l'emploi du système

- Essais selon la norme NF EN 14904.
- Revêtement TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2.
(Certificats de conformité LABOSPORT n° C102161-A1 et C102161-B1 du 01/04/2011)
- Revêtement TARAFLEX SPORT EVOLUTION.
(Certificat de conformité LABOSPORT n° C102163-A1 du 01/04/2011)

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires^(*)

Le système TARAFLEX TOP COMFORT ne fait pas l'objet de FDES « système ».

Revêtements de sol sportifs

Les revêtements de sol sportifs TARAFLEX MULTI-USE 5.0, TARAFLEX POLYVALENT / TARAFLEX MULTI-USE 6.2 et TARAFLEX SPORT EVOLUTION font l'objet d'une déclaration environnementale de type III au sens de la norme EN/ISO 14025 : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) conforme à la norme NF P 01-010.

Le demandeur déclare que cette fiche est collective et a fait l'objet d'une autodéclaration (données non vérifiées).

Cette déclaration environnementale a été établie le 12/2005 par le Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sol et Mur (SFEC). Elle n'a pas fait l'objet d'une validation par un organisme tierce partie habilité et est disponible sur le site www.inies.fr.

C2. Autres références

Début de la fabrication industrielle des panneaux TARAFLEX SYSTEM : octobre 2004.

Surface réalisée en 2011 avec les nouveaux revêtements en système TARAFLEX SYSTEM TOP COMFORT : environ 1 000 m².

^(*) Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.